

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondé en 1904

Directeur :

JAFFRENOU "Taldir"

ABONNEMENTS

payables d'avance

GAULE. 1 an. 3 fr. 50

ETRANGER. — 5 —

Avec "Ar Vro" Supplément

périodique

GAULE. 1 an. 5 fr.

ETRANGER. — 7 —

Tout changement d'adresse sera

accompagné de 0 fr. 50 cent.

en Timbres-Poste.

# Ar Bobl

Organe des Intérêts particuliers de la Bretagne

RÉGIONALISTE --- AGRICOLE --- SOCIAL --- LITTÉRAIRE --- INFORMATIONS &amp; ANNONCES

Bureaux  
Avenue de la Gare, CARHAÏ  
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS  
payables d'avance  
1<sup>re</sup> ligne mesurée au lignomètre  
Ann. et Récl. 4<sup>es</sup> p. — 01.25  
— 3<sup>es</sup> — 0 30  
Chronique Locale — 0 50  
En Recl. — 0 75

ON TRAITE A FORFAIT

Nos annonces sont reçues par  
les Agences de Publicité et à nos  
Bureaux.Les manuscrits ne sont pas  
rendus.Ar « Pennou Breton »  
GALERIE BRETONNE

(7)



M. Théodore Botrel O. I.  
de l'Académie... Bretonne  
le Poète du Cidre Doux et de la Bonne Chanson  
avec lesquels il a fait le Tour du Monde

## Beuc'h Briek

An enor am euz da lakaat dirag  
ho taoulagad Beuc'h Skol Libr ar  
Botred, euz Briek. Me zonz ar re  
a welaz anezhi, na nac'hint ket eo  
henvel.



Ha da genta, lavaromp dustu  
petra eo eur Veuc'h.

Eur veuc'h zo eur sin mezus a  
hanver ive Sembolen er C'Illostez-  
an-Nord, hag a zervich da anaout  
ar vugale tamallet da veza komzet  
brezonek.

En Briek, ar sin ifamus-ze a zo  
gret, pe gentoc'h a oa gret, rag  
eur bugel karer e vro an euz tapet  
anezan ha digaset anezan d'eomp —  
ar sin ifamus-ze a oa eur pezh daou  
wennek fall euz Dukach Vraz al  
Luxembourg, sibillet ouz eur cha-  
dennek houarn.

Al limaj a zo lakeet uheloc'h a zo

Romant Gazeten "AR BOBL" 17

## AN DIOU VUNTREREZ

GANT

Loeiz AR FLOCH

— Deuet oun, aotrou komiser, da  
daoler eur banne sklerijen war afer al  
laeroni great e maner an itron Ker-  
brohec.

— Ah ! ah !... eun dra bennag a ouez-  
zit, aotrou ?... Pe hano ho peus, mar  
plich ?

— Louis Kerelorn, o chom e Periz, 12,  
rue Taitbout, studier war al louzicier.

— Ma ! displegit ho kuden, ha bezit  
frez.

— An aotrou Yvon Rosnvinen a zo  
bet va brasa mignon, mes ne vezo bi-  
ken ken, rak laeret en deus diganen  
eun tenson dibriz, hag o laerez diganen  
va dousig koant muia-karet, va mes-  
trezig Eliza, en deus great ouzin  
muioch a c'haou eget n'en deus great  
o laeres kement a ioa en arc'h houarn  
an itron Kerbrohec.

— Fellout a ra d'eoc'h lavaret ez eo  
eat ho mestrez da heul al laer, ne kot  
ta, aotrou ?

An advouladur a zo difennet.

he fim-patrom.

Ar chaden a zo sin a sklavach evid  
ar c'horf ; ar chadenik-ma a zo  
ive sin a sklavach evid ar sperd :  
ganthi e ve prenet ginou ar vu-  
gale, ganthi a ve lakeet eur al-  
c'houez var o zeod, evid miret oute  
da gomz iez o mam.

N'eo ket en Briek hepken a rer  
evelse, mez en kalz a skolioù all,  
kouls re laik evel re gristen. En  
despet d'ar re a nac'h, ar semolen  
a zo beo c'hoaz !

En Briek eo eur pezh daou wen-  
nek fall en pign ouz eur chaden ;  
en Lann... eo eur rondinen houarn  
gwenn ; en K... eur votezik koat ;  
lec'h all, eur voest, eur vilien, etc.

Sethu ama penoz e labouret,  
ebartz ar skolioù-ze, evid die'briz-  
zienna ar brezonek deuz douar  
Breiz-Izel. Daou vennek a implijer :  
ar vez hag an aoun.

Deuz ar mintin, eur mestr skol a  
fiz ar veuc'h en Louis, « eur bugel  
lardien » hag a garg anezan da  
vond da zilaou ar c'hozeadenou.

Louis a glev Jean o koezal brezo-  
nek, hag a ro ar veuc'h d'ezan.

Neuze Jean a oar petra a chom  
gant da ober : mond d'e dro da  
spia e gendiskibien evid dizamma  
deuz ar veuc'h. Hourz, skruchet,  
sethu hen o tremenn evel eur judaz  
a-biou d'eun duillad krennarded.

Dal ! Pierre an euz komzet brezo-  
nek. Kenkent, ema ar veuc'h en e  
c'hodel. Pierre, brema, a ranko  
klask unan all. Hag evelse, ar  
fla-toullerez hag an drubarderez a ren  
er porz-skol epad peb « récréation ».

Arru an abardaez, ar mestr-skol  
a c'houlenn :

— Ia, hi eo, n'eus douetans ebet  
hag Yvon a zo diou wech laer, laer an  
aour, ha laer ar garantez.

— Pe hano, mar plich, he devoa ho  
mestrez ?

— Elizabeth Lezantrec'h, euz Breiz-  
Izel.

— Ha ma lavarfen d'eoc'h e rit eur  
fazi bras, ha n'eo ket ho mestrez eo a  
zo eat da heul ho mignon Yvon, petra  
lavarfen ?

— E lavarfen d'eoc'h raktal e levirir  
gevier aotrou !

— Ma ! bezit dinec'h, ho mestrez  
n'ema ket gant an aotrou Rosnvinen,  
rak ne ket an hano-ze eo a zo roet  
d'eomp. Mes n'em beus ket a urz da la-  
varet d'eoc'h piou eo hi.

— Tapet eo al laer aotrou komiser ?

— Varc'hoaz vintin ar c'hazetennou  
a gomzo eus al laeroni-ze, heb doue-  
tans, mes a-vreman e c'hellan lavaret  
d'eoc'h ema al laer etre daouarn ar jus-  
tis. Tapet eo bet pa oa o teuler e droad  
deou war kae Plymouth, hag emao  
oc'h her gortoz da ziskan deus an trein  
evit beza kraouiet raktal, gant e ves-  
trezig koant.

— Ne vezo ket pell oc'h ober e dro e  
Bro Saoz, aotrou komiser, ha n'en devo  
ket bet kalz a amzer d'en em zidui gant  
mil luriou an itron Kerbrohec. Mes  
n'eo ket an dra-ze eo ez eo !... Ha

— Quels sont ceux qui ont eu le  
symbole aujourd'hui ?

Ar gennarded a hast en em zis-  
kuill an eil eile, evid beza « deut  
mad ».

— Jean, Pierre, Jérôme, Coren-  
tin !

Neuze ar mestr-skol a embann ar  
gondaonasionou, pere a vezo kaled  
pe dister, hervez e garakter. Mar  
deo eun den ragnet, tagnouz, e  
reio taolioù reglen war ar bizied,  
retennoù hir warlerc'h ar c'hlast,  
hag ar « boned azen », evid kreski  
c'hoaz ar vez !

Mar deo hegarad, e tremeno ar  
vugale kablus gant eur penum a  
25 linen pe eur geleennadurez kam  
war an ton-na :

— Il ne faut pas parler breton,  
mes enfants ! Vous savez bien que  
c'est défendu par le Règlement.  
Vous êtes ici pour apprendre le  
français !

Sethu kant vloaz e pad ar brezel  
iud-ze eneb d'ar brezonek. Dre be-  
sont burzud na varv ket hon iez ?  
Doue a oar.

Mes hon fiasanted, a-vat an euz  
eun termenn ! Arru eo poent sevel  
banniel an Dizentidigez !

Petra ? Mestr-skol breizad gan-  
et ha maget gant mammoù euz  
ar vro-ma, a gred dougen o dorn  
war langach santel ar Gelted ? Pe  
na anavezont ket o histor, pe n'o  
deuz ket a galon, a hend all na re-  
fent biken ken braz dismegan : d'o  
bro ha d'e o-hunan.

Hag en hano petra ?

En hano eur Règlement sod, di-  
c'hizet, gret gant eur gostenn hep-  
ken heb asantamant ebet ? Breizad  
mad a-bed na zell eun hevelpe le-  
zen evel eul lealded en hon c'hen-  
ver.

Koll eur iez evid klask gonid eun  
all, a zo ober evel ar c'hi a leuske  
e dam bara da goueza evid tapout  
ar skeuden anezan a lintre ebarz  
ar waz dour !

Mezus eo evid Bro-C'hall implia  
eneb da Vreiz ar c'hizion a dleche  
lezel gant ar Brusianed eneb d'ar  
Pologn, mezus eo ive e kaveche  
skolaerien da vond a du ganthi.

Daoust ha da vihana an diskadu-  
rez a zo kresket ? N'eo ket : ar  
chifradegou a ziskuez penoz na vi-  
hana tam niver an dud dizisk (il-  
lettrés).

Neuze 'ta, an doare diski eo a zo  
faoz. Red eo, evel a c'houlenn ar  
vugale holl en eur vouez, diski  
brezonek ha gallek kenver ouz  
kenver.

Pennou braz an Diskadurez a  
anzaou madeleaz an doare ze. Petra  
c'horhozont da rei argour'hennem  
da heuil anezan ?

TALDIR.

P. S. — Bugale ! Mar fot d'eoc'h  
distruga kemend beuc'h arrajet a  
zo c'hoaz er skolioù, tapet krog  
enné ha digaset ané d'eomp. Ni a  
stago ané ama, ha n'efont ken e-  
kuit, ni ho kwarant !

n'emaoc'h ket o konta kaosiou d'in, aotrou  
komiser, pa livirir d'in n'eo ket  
Eliza Lezantrec'h eo an hini a zo eat  
da heul al laer ?

— Asa ! evit petra e kemerit ac'hon-  
non, aotrou ! Daoust hag ezomm em  
befe da lavaret gevier d'eoc'h !

— O trugarekaat a ran, aotrou komi-  
ser, mond a ran raktal d'ar gar da ve-  
let pe seurt beg a ra al louarn tapet er  
gripet. Kenavo, aotrou komiser.

E maner Koat-ar-Breiz

Raktal ma oa ar markiz var ar ru, e  
kemeraz eur wetur, ha dek minuten  
goude, e oa er gar eieac'h ma tie dis-  
ken al laer hag e zousig muia-karet.  
Poent e oa d'an aotrou Kerelorn en em  
gavout rak a veac'h en devoa bet am-  
zer da vond tost d'ar wetur a dlie dou-  
gen an daou genseurt betek ar prizoun,  
ma klevas an trein o c'houlletall o  
tigouezout er gar. Prestik goude, e  
kreiz etre daou archer, Loeiz a velas  
e genseurt studier, e vignon Yvon, o  
pignat er wetur c'holeot, ha war e  
lerc'h, eur voulig teo, ha ruze he fenn  
evel eur rozen, a bignas, hag a aze-  
zas en e gichen. Breman e wele ne oa  
ket ar c'homiser o lavaret gevier d'ezan  
hag e oa gwir ne ket Eliza eo a oa asa-  
mez gant al laer.

Neuze, diez e sperd, teval e benn, e

## Lettre ouverte à Taldir

Tous les Français sont naturellement un  
peu bretons. Il faut être Druide et s'amuser  
encore aux sacrifices humains pour ne  
pas comprendre ce syllogisme simple.  
Pensées de M. Dehodenq.

Un lointain voyage en cette gracieuse  
Picardie, si éminemment bretonne  
comme chacun sait, m'avait empêché  
jusqu'à ce jour de te présenter mes  
condoléances au sujet de la récente  
« mabmaboulsation » de ton pauvre  
« Bro goz ». Cet événement que j'atten-  
dais depuis longtemps ne m'a pas sur-  
pris, tout en me laissant fort affecté.  
J'envisage même le sang-froid que tu as  
montré en cette pénible occurrence ; car  
je ne sais si tu as bien jaugé l'abîme de  
ton affliction future. Pardonne-moi  
d'insister sur tes deuils à venir — mais  
l'air viendra après la chanson, et tu  
peux l'attendre sûrement à ce que la  
mélodie de ton, de notre hymne nation-  
nal soit, à son tour, « cochinchinoise »  
à l'instar des « Koussik » ou d'« En re-  
venant de Chandernagor ». Ce sera à  
faire grincer notre ami Duhamel, mais  
ne faut-il pas, avant tout, que les petits  
besoins de l'« Astudud » soient satis-  
faits ?

Ce récent avatar du « Bro goz » ad-  
versum delphini me rappelle le « Brages  
ma zadou » qui, dès Lesneven, nous  
allait comme un gant, si j'ose ainsi  
m'exprimer, et que nous fimes rectifier,  
au plutôt reloucher, je ne sais trop  
pourquoi. La vieille culotte de mes pères  
s'est encore élargie depuis lors... et  
dans des proportions où nous pressen-  
tions le craquement. O ! mem bragaù,  
m'hon kar !

Que dire de Berthou et de son « Im-  
ram » en la mer... de Chine ? J'ai bon  
cœur et j'aurais voulu lui écrire, mais  
tu comprendras et il comprendra lui-  
même que depuis qu'il a marché sur...  
(chut, taisons-nous).... je préfère at-  
tendre que... cela lui ait porté bonheur.  
Il a droit, en tout cas, à toute notre  
lointaine sympathie.

Monsieur Dehodenq m'a bien sur-  
pris ; et si j'ai mis ses apophtegmes en  
épigramme, c'est cependant avec la fer-  
me et sincère résolution de les méditer  
et d'en faire mon profit. Où donc avais-  
je la berluie et où l'avais-tu toi-même ?  
N'est-il pas évident, en effet, que les  
apaches de Clichy, les goitreux de l'i-  
sère et que les crétiens de Savoie ont  
qualité pour parler congrument de la  
Bretagne et, au besoin, pour la mori-  
géné ? Je sais que tel n'est pas ton avis  
et je me permets de le trouver mauvais.  
Tu ne connais rien aux syllogismes de  
la nouvelle scolastique et tu devrais au  
contraire te réjouir de voir venir à nous  
les bons Belges, les doux Suisses et les  
« prafes » Allemands qui sont, comme  
chacun sait et comme le Bottin com-  
mercial en fait foi, la plus saine partie  
de la patrie française.

Et puisque le pardon de Montfort  
l'Amaury nous offre l'occasion annuel-  
le de manifester notre nationalité, d'o-  
beir aux directions générales qui nous  
sont justement imposées et de gagner  
avec une botte d'ajoncs les indulgen-  
ces de cette portionneule un peu spé-  
ciale, pourquoi n'irions-nous pas quémàn-  
der la part des pauvres au cassoulet, de  
ces gens bien assis qui ne sont — tu  
l'oublieras — que nos plus fidèles protec-  
teurs ? Convenons de notre pèlerinage.  
Tu te réveilleras de ce costume de pé-

kerz goustadig treseg e di, o sonjal ez  
eo evel eur c'hi hag en deus kollet an  
tres deus ar c'had.

En em gavout a ra er gear, hag en  
eur c'houlletall, e sav betek e gampr.  
An itron Darivel a oa o toull he dor,  
hag ar vouc'hoarz war he muzellou, e  
lavaras d'ezan : « Kelcu mad a zo ga-  
neoc'h, evit doare, aotrou Kerelorn,  
p'e gwir e c'houlletall.

— Eur c'helou mad tre, itron Dari-  
vel, ha lavaret a c'hellan d'eoc'h em  
beus gwelet al laer hag e vestrezig er  
gar, dizro eus a Vro-Saoz.

— Tapet int, aotrou Kerelorn.

— Kraouiet int, itron, emaint bre-  
man er bac'h.

— Pe seurt beg a rea Eliza ?

— N'em beus ket he gwelet, itron.

— Ah ! neuze n'eo ket hi eo a zo eat  
da heul al laer.

— Nan, nan ne ket hi eo ez eo, hag  
an aotrou komiser n'en deus ket lava-  
ret gevier d'in pa lavare d'in ne ket an  
hano ze eo ez oa hini ar plac'h a heu-  
lie al laer en e dec'h. Mes goulskoude,  
em boa c'hoant beza sur, hag ez oun  
qat d'ar gar, hag eno em beus gwelet  
gant va daoulagad, ha gwelet mat beg  
al laer ha beg e vestrez, ha laouen oun  
o welet ne ket Yvon eo en deus tennet  
diganen an hini ne ankounec'hain bi-

cheur napolitain qui te sied à raver, et  
pour peu que tu veuilles retirer tes pré-  
cieux lorgnons, tu joueras parfaitement  
du galoubet et tu harangueras en cet  
Espéranto dont notre Languedoc est si  
fier. Quant à moi, et grâce à ma barbe,  
je me mettrai en Turo — s'il en reste —  
et je farandolerai avec les canons  
Krupp au son de la bombarde et des  
castagnettes. Le « bragoubrazisme »  
tuera peut-être alors le veau gras en  
notre honneur !

A propos de veau gras, je voudrais,  
mon cher Taldir, que tes accointances  
commerciales avec Callac nous fissent  
acheter, à bon compte, des victimes hu-  
maines un peu plus grasses que celles  
que nous sacrifiâmes d'ordinaire sur le  
Doimen. M. Dehodenq nous le repro-  
che... presque amicalement. C'est une  
honte pour moi, et je sens que le pau-  
vre Berthou en souffre dans son hon-  
neur professionnel. Ainsi, arrange-toi  
pour livrer à mon couteau tout neuf  
des morceaux plus dignes de son  
choix. Le dernier boudin, je le confesse,  
n'était vraiment pas savoureux et Le  
Berre lui fit la grimace.

En ce temps d'élevage — j'allais dire  
mal-élevage — il n'est pas digne que la  
Bretagne soit ainsi mal servie dans sa  
principale boucherie.

J'allais oublier, au moment de clore,  
que j'ai une légère question personnelle  
à régler avec l'ingénieux adaptateur de  
ton chant national. Mes vers ne sont  
pas aussi beaux que tu le prétends : je  
fus en te transcrivant beaucoup plus  
traduttore que traduttore ; et tu pou-  
sasses l'amitié un peu loin en leur con-  
sacrant cinq lignes par l'entremise de ton  
bon archer. Il n'en n'est rien. Mais ce  
qui me console c'est que mon voleur  
sera volé et qu'on ne pourra pas me les  
« cochinchinois » en barcarolle à 6/8,  
puisque je ne les conclus pas pour être  
chantés.

J'en fais donc volontiers cadeau à  
celui qui voudra les prendre, persuadé  
qu'il n'y trouvera certainement pas sa  
fortune et qu'il aura encore bien de la  
peine à « mettre son seigne », comme on  
dit chez nous, au dessous de son lar-  
cin.

Là dessus, mon cher Taldir, je te prie  
de croire aux sentiments les plus pari-  
siens et franc-comtois de mon affection  
celtico-malgache.

Henry de la GUICHARDIÈRE.

## Garnet d'un Exilé

Je tiens à répéter ici, une fois de  
plus, que les articles littéraires que je  
signe dans ce journal, n'engagent que  
ma propre responsabilité de littérateur  
et non celle de directeur du Gorsedd,  
contrairement à l'opinion tendancieuse  
que voudrait répandre quelques ad-  
versaires : à savoir que tout ce qui  
paraît sous la rubrique « Garnet d'un  
Exilé » engage le Corps bardique.

C'est comme si l'on disait que l'Uni-  
versité est engagée par un article  
publié par un de ses professeurs ou  
que les polémiques d'un abbé compro-  
mettent l'Eglise entière. Les Bardes  
écrivent dans des journaux de couleurs  
différentes, ils publient des livres, ils  
prononcent des discours, ils professent  
des cours : c'est l'affaire de chacun.

Les opinions que j'exprime sur les  
hommes et sur les doctrines sont les  
opinions personnelles de l'écrivain et  
ne sauraient, en aucune façon, enga-

ken, an hini a garin a-bed va buez,  
abalamour ma z'eo hi an hini genta  
he deus lakeat da vervi va gwad, ha  
va daoulagad da vezevelli. Trelatet oun  
gant, itron gear, petra fell d'eoc'h, hag  
hiviziken n'em bezo mui plijadur war  
an douar, e keit ma ne vezo ket hi ha  
va bugel em c'hichen. Ah ! gwaleur  
d'an hini a gouezo dindan va meudou,  
d'an hini en deus laeret va bugel ha va  
Eliza, rak sur, hen pe me a jomo war  
an dachenn, netra suroc'h ! Mes da  
c'horhoz ar mare-ze, ez eo red d'in son-  
jal ive e traou all, sonjal em beus  
ezomm eur vicher da c'hounit va bara.

— Ia, aotrou, gwelloc'h eo d'eoc'h  
sonjal er gaoued araok sonjal el la-  
pous, rak gouzout a rit, ar merched a  
zo traou hag a goust ker. Ha neuze,  
laouank oc'h c'hoaz, ha d'am sonj e vi-  
je gwelloc'h d'eoc'h beza krog mat e  
labour war ho micher, abenn klask  
unan da sikour ac'hanoc'h da zebri ar  
pez a c'hounezoc'h. Emichans emaoch  
er menez sonj ganen n'egwir e kav  
d'in e lavaran d'eoc'h penn da benn ar  
wirionez, goude ma ve kasais d'eoc'h  
da glevet.

(Da heuil.)



# Keleier

Kerne-Uhel

KERAEZ

## Grand Concours Agricole

Le grand Concours Agricole Interdépartemental a eu lieu à Carhaix lundi 3 février. De superbes produits de l'élevage breton, et surtout cornouaillais, étaient exposés de 10 h. à 12 h. sur le Champ-de-Bataille, et les commissions avaient fort à faire pour départager la qualité parmi tant de qualités. Toutefois, la pénurie des fourrages de 1912 a légèrement influé sur le nombre des animaux présentés. Une foire libre s'est tenue sur le Marché aux Laines du Concours.

Un banquet de 70 couverts a été servi à 1 heure à l'hôtel de France. De nombreuses personnalités régionales y assistaient. Remarqué au hasard, MM. le Dr. Lancien, président de l'Association Agricole du canton; Beurdeley, sous-préfet de Châteaulin; Louppe, président du Conseil général; Tilly, conseiller général de Châteaulin; Berthélemy, conseiller général de Pleyben; Soubrier, professeur départemental d'agriculture; de Réals, président de la Société d'Agriculture de Morlaix; Le Loup, professeur d'Agriculture à Plouguernevel; de Lesguern, président de la Société d'Agriculture de Landerneau; Ménard, professeur d'Agriculture à Guingamp; Jaffré, professeur d'Agriculture à Loudéac; Guyon, maire de Botsorhel; Le Bec, maire de Landerneau; Mével, maire de Plounevez; Delaporte, de Port-Launay; Feunteun de St-Yvi; Capitaine, de Callac; Guirrie, Le Guern, Le Coquil, de Châteauneuf; E. Le Bras, de Guilic; Gueguen, adjoint au maire de Carhaix; Boulay, vétérinaire à Carhaix; Rouillard, de Carhaix; Jaffrenou, directeur d'Ar Bobl; les membres du Bureau de l'Association, MM. F. Cougard, F. Ropars, Rival, Gourlaouen, Jean Cougard, J. M. Postollec, R. Delpeuch, etc. Au champagne intéressants discours ont été prononcés.

M. Lancien remercie d'abord les membres des jurys de leur collaboration éclairée, ainsi que toutes les notabilités présentes. Il remercie le Gouvernement de la République représenté par le Sous-Préfet, ainsi que le Président du Conseil Général, M. Louppe, de leur présence. Le Conseil Général n'a pas ménagé ses efforts en vue d'enrichir le patrimoine agricole du département. Il appelle l'attention des cultivateurs sur l'intérêt que présente pour eux le Crédit Agricole. Il existe à Carhaix une caisse de Crédit qui se place déjà la seconde du département. Il voudrait qu'elle devint la première, à cause de l'élevage si prospère de la région. Il entretient l'assistance d'un projet qui sera développé par M. Soulière, de créer un Syndicat de l'Élevage Durham, qui n'est pas étiqueté officiellement, et dont les subventions sont inférieures à celles de l'élevage pie-noire bien que le nôtre soit plus nombreux. Il boit à la prospérité de l'Association Agricole dont il est président et à toutes les races bovines du département (applaudissements).

M. le Sous-Préfet prend ensuite la parole et excuse le Prêtre. Il est heureux d'être une fois de plus en contact avec les éleveurs carhaixiens. Quand il ne connaît pas la Basse-Bretagne, il la croyait au bout du monde, au bout de tout. Ces légendes, dont on avait bercé son enfance, il les reconnaît mensongères. Les Bretons ont défriché leur sol. Les résultats obtenus par leur labeur leur profitent et profitent à toute la France. Ils augmentent la richesse collective du pays, grâce à laquelle sur le terrain économique la France vient à bout de ses concurrents. Il lève son verre à l'Association Agricole et à son Président (applaudissements).

M. Louppe, président du Conseil Général, succède au Sous-Préfet. La région centrale a ses plus chaudes sympathies. C'est le pays où l'effort individuel a eu à triompher de la nature la plus ingrate. Les résultats obtenus sont inouïs. Dans quelques années, les Bretons regardant vers l'Est, pourront s'écrier : La lande n'est plus chez nous ! Elle est là bas ! D'après M. Louppe la politique doit rester au second plan. (On ne le constate pas encore sur bien des points !)

Le développement de notre outillage économique et agricole doit passer d'abord. Au Conseil Général il n'y a ni droite ni gauche sur ces questions, mais des Français et des Bretons (applaudissements).

M. Soulière à la parole. Il développe son projet de défense de la race Durham. Mais comme on ne peut obtenir pour elle autant qu'on le voudrait, sous prétexte que son bœuf n'est pas en France, il propose de la baptiser Race Armoricaine (Appl.).

Un effort considérable a été fait par le Département, mais le travail persévérant des cultivateurs méritait tous les sacrifices. Il s'associe aux vœux présentés par M. Lancien au Conseil Général, que des subventions soient accordées aux fermes tenues les plus hygiéniques, et que la culture maraîchère soit encouragée, beaucoup de cultivateurs étant obligés de faire venir leurs racines fourragères des autres contrées.

Comme on réclame M. Jaffré, celui-ci, un bretonnant, qui est professeur d'Agriculture à Loudéac, se lève et prononce un speech qui jette la note gaie dans l'assistance jusqu'à la plongée dans les choses graves. M. Jaffré dit que ce n'est pas à M. Lancien de remercier l'assistance, mais à l'assistance de le remercier. Il se réjouit d'avoir été invité à ce banquet où il se trouve avec des gens « qui ont vu naître la République et qui la verront prospérer ». Il contemple de ses yeux la prospérité de l'élevage dans un pays où l'on élevait autrefois des chèvres et des vaches maigres, par exemple à Leuhan, son lieu d'origine. Maintenant on voit partout des bœufs Durham qui semblent « des tonneaux montés sur quatre pattes ». C'est à l'honneur de la Bretagne.

« Potred Keraz ha potred ar Chastellanevez n'int ket sotezh evel ar re all. » S'ils ont des difficultés à s'exprimer dans le « dialecte français » (sic) le Breton leur suffit. Si les Bretons ont les pieds sales, ils ont du moins l'esprit propre ! Vive la Bretagne, et vivent ceux qui travaillent pour elle ! Il demande aux pouvoirs publics et à son « camarade » Lancien de s'opposer aussi à l'émigration des Bretonnes. Dites aux mères de famille, s'écrie-t-il en terminant, ces vers de Brizeux :

Ah, ne quittez jamais le seuil de votre porte  
Mourrez dans la maison où votre mère est morte.

L'allocution de M. Jaffré obtint la faveur d'un ban et d'un banquet.

La distribution des prix a eu lieu à 4 h. sur le Champ-de-Bataille.

Voici la liste des Lauréats :

### Le Palmarès

I. — Animaux de boucherie. — Bœufs de moins de 3 ans, isolés. — Premier Prix 80 fr., une médaille d'argent offerte par la S. A. F. Charles Croizier, Hélester, Le Moustoir; 2° 60 fr., François Treussard, Penalan, Treffrin; 3° 40 fr., François Conan, Guern Launay, Kergloff; 4° 30 fr., Jean-Marie Manach, Coat Cleveu, Treffrin; 5° 20 fr., Jean-Louis Queneau, Coat Cleveu, Treffrin; 6° 10 fr., François Madeo, Kervé, Clédén-Pohor.

Bande de 4 bœufs. — Premier Prix, 100 fr., médaille de vermeil offerte par le Ministre de l'Agriculture, François Treussard Treffrin; 2° 75 fr., une médaille de bronze S. A. F. Hervé Guenver, Goaremo, Plounevez; 3° 50 fr., François Cougard, métairie Neuve, Plouguier; 4° 30 fr., François Sallou, Penfeunteun, Poullaouen.

2° classe. — Bœufs n'ayant pas 4 ans. Isolés. — Premier Prix 75 fr., médaille d'argent S. A. F. Joseph Barguil, Restréogan, St-Hernin; 2° 60 fr., Joseph Cardinal, Kergnig, Plouguier; 3° 50 fr., Jean Croizier, Kerguel, Trébrivan; 4° 35 fr., Joseph Mahé, Leignonez, Clédén-Pohor; 5° 20 fr., Veuve Lorvellec, Gartulan, Plévin; 6° 15 fr., Simon Cougard, Kergourio, Plouguier; 7° 10 fr., Charles Croizier, Le Moustoir; 8° 5 fr., P. Ropars, Kerveze, St-Hernin.

Bande de 4 bœufs. — Premier Prix 100 fr., médaille de vermeil par S. A. F. Simon Cougard, Kergourio, Plouguier; 2° 75 fr., médaille bronze par S. A. F. François Conan, Kergloff; 3° 50 fr., Louis Conan, Quimilern, Kergloff; 4° 40 fr., Yves Guével, Toulgoat, Treffrin; 5° 25 fr., Hervé Guenver, Goaremo, Plounevez; 6° 10 fr., Guillaume Bourriguen, Mairie, Motreff.

Troisième classe. — Bœufs de toute race. Première catégorie. Isolés. — Premier Prix 40 fr., Hervé Guenver, Goaremo, Plounevez; 2° 30 fr., Louis Croizier, Brunot, Trébrivan; 3° 20 fr., Jean Louis Queneau, Treffrin; 4° 10 fr., Jean Louis Queneau, Lamprat, Plounevez; 5° 5 fr., François Conan, Kergloff.

2° Catégorie. — Bande de 4 bœufs. — Premier prix 50 fr., une médaille d'argent offerte par le Ministre de l'Agriculture, Isidore Auffret, Roch'kaër, Plouguier; 2° 40 fr., Simon Cougard, Plouguier; 3° 30 fr., F. Ropars, St-Hernin; 4° 20 fr., Jean Marie Manach, Treffrin; 5° 10 fr., Veuve Perrien, Brunot, Treffrin; 6° 5 fr., Jean Louis Claudre, Lamprat, Plounevez; 7° 5 fr., Jean Louis Claudre, Plounevez.

4° Classe. — Vaches et génisses grasses. — Premier Prix 50 fr., Jean Marie Postollec, Kerven, Plouguier; 2° 40 fr., François Tréguier, Korsalaun, Carnot; 3° 35 fr., Pierre Cloarec, Penanjuin, Motreff; 4° 30 fr., Veuve Cougard, Gartulan, Plévin; 5° 20 fr., Joseph Morvan, Keriech, St-Hernin; 6° 15 fr., Pierre Cladiou, Kermorvan, Le Moustoir; 7° 10 fr., F. Cougard, Plouguier; 8° 5 fr., Joseph Mahé, Leignonez, Clédén-Pohor.

5° Classe. — Espèce porcine. — Premier Prix 25 fr., Veuve Perrien, Brunolou, Motreff; 2° 20 fr., Pierre Naur, Lescot, Motreff; 3° 15 fr., Louis Le Dren, Kerenor, Plouguier; 4° 10 fr., Hervé Guenver, Goaremo, Plounevez.

### II. — Animaux reproducteurs (mâles.)

Durham pur. — Taureaux de 2 ans. — Premier Prix 100 fr., Jean-Louis Charlot, Keraouet, Guilic; 2° 60 fr., Veuve Sibiril, Pleyber Christ; 3° 40 fr., Messager Soubrier, Saint-Martin-des-Champs; 4° 25 fr., Guillaume Paul, Motreff; 5° 15 fr., Emmanuel Le Bras, Guilic.

2° Catégorie. — Taureaux au-dessous de 3 ans. — Premier Prix 125 fr., une médaille d'argent offerte par le Ministre de l'Agriculture, Veuve Sibiril, Pleyber Christ; 2° 75 fr., Jean-Marie Postollec, Plouguier; 3° 50 fr., Le Gac, frères, Plouguier; 4° 40 fr., Jean-Marie Rolland, Plouguenven; 5° 30 fr., François Postollec, Catheline, Motreff; 6° 15 fr., Jean-Louis Conan, Kergorvo, Plouguier.

3° Catégorie. — Taureaux de 3 ans. — Premier Prix 75 fr., Messager Soubrier, St-Martin-des-Champs; 2° 50 fr., Yves Penven, Paule.

4° Classe. — Reproducteurs toutes provenances. — Taureaux au-dessous de 2 ans. — Premier Prix 60 fr., Guillaume Léon, Sizun; 2° 50 fr., François Cougard, Keriou, Plouguier; 3° 40 fr., Joseph Norgant, Le Moustoir; 4° 30 fr., Yves Penven, Paule; 5° 20 fr., Jean-Marie Cougard, Kerpaul, Plouguier; 6° 10 fr., Charles Croizier, Le Moustoir.

5° Catégorie. — Taureaux au-dessous de 3 ans. — Premier Prix 75 fr., Guillaume Léon, Sizun; 2° 60 fr., Pierre Brand, Kernaub, Plouguier; 3° 50 fr., Charles Croizier, Plouguier; 4° 40 fr., Joseph Mahé, Clédén-Pohor; 5° 30 fr., Jean Marie Cougard, Plouguier; 6° 25 fr., Jean Quelen, Huelgoat; 7° 15 fr., Louis Le Dain, Kervoaillou, Kergloff; 8° 10 fr., Jean Marie Guillou, Hélester, Le Moustoir.

6° Catégorie. — Taureaux au-dessus de 3 ans. — Premier Prix 75 fr., Guillaume Léon, Sizun; 2° 50 fr., Jézégou, Penalan, Plouguier; 3° 40 fr., Jean Marie Guillou, Le Moustoir; 4° 25 fr., Veuve Poullize, Kervoyelle, Le Moustoir; 5° 15 fr., François François, Restgoaler, Spézet; 6° 10 fr., Joseph Cardinal, Stanger, Plouguier; 7° 10 fr., Joseph Cardinal, Kergnig, Plouguier; 8° 10 fr., Jean Rival, Spézet.

Troisième classe. — Verrats. — Premier Prix 30 fr., Henri Julien, Lohrist; 2° 25 fr., Guillaume Manach, Grouasin, Plouguier; 3° 20 fr., François Treussard, Treffrin; 4° 15 fr., Jean Louis Le Bec, Minez, Plouguier.

Prix d'Honneur. — Une médaille d'or offerte pour la bande de bœufs reconnue la plus parfaite de forme et d'engraisement : M. Simon Cougard, de Plouguier.

Caisse de Crédit Agricole. — Voici les opérations de la Caisse de Crédit Agricole dont M. Lancien disait qu'elle était la seconde du département, bien que n'ayant guère plus de 3 ans d'existence.

La Caisse compte 93 sociétaires. En 1912 la Caisse a fait 140 500 francs d'affaires, et escompté 143 effets. Le crédit est de 67 200 francs.

Recettes en 1912. . . . . 4711 fr. 40  
Dépenses. . . . . 1535 fr. 25  
Les sociétaires pourront se présenter

pour toucher leurs intérêts 1912, chez M. Paul Gourlaouen, trésorier.

— Loterie de bienfaisance. — Le tirage de la Loterie de Bienfaisance est fixé au jeudi 6 mars.

### SPEZET

Un homme broyé dans une minoterie Le 31 janvier, vers 16 h. 15, M. Jaffré, cultivateur à Kerouez, en Spézet, arrivait à la minoterie du Bois-Garin, appartenant à M. de Boissier, pour y prendre les farines lui appartenant. M. de Boissier et son domestique Salaun, étant occupés au moment de l'arrivée de Jaffré, le prièrent d'attendre un instant. Ce dernier, après avoir attaché son cheval, entra dans la machinerie, où rien ne fonctionnait à ce moment. Quelques instants plus tard, MM. de Boissier et Salaun, surpris d'entendre le roulement d'une meule en marche, descendirent. Un spectacle affreux s'offrit à leur vue. Le corps de Jaffré, pris dans une courroie de transmission, était déjà mis à nu, les bras étaient détachés. Ce ne fut qu'au prix d'efforts surhumains, que l'on put arrêter la marche et enlever les restes de Jaffré. Les jambes étaient brisées, le thorax défoncé, les vêtements étaient en lambeaux. M. le docteur Marchais, appelé sur les lieux en même temps que la gendarmerie de Carhaix, a conclu à une mort purement accidentelle, qui a été instantanée. Jaffré, selon les prévisions, aura mis la meule en marche, et fut saisi aussitôt par la courroie de transmission, qui fait une moyenne de 100 tours à la minute. Jaffré n'était âgé que de 21 ans. On juge du désespoir de la famille, en apprenant la terrible nouvelle.

### CLEDEN-POHER

Accident de voiture. — Jeudi, le soldat Marot, du 2° colonial, en permission chez ses parents à Clédén-Pohor, se rendait en voiture, accompagné de sa sœur, à un village voisin, lorsqu'en cours de route, la soulevrière du cheval se rompit. La voiture fit bascule, et les voyageurs furent violemment projetés sur le sol. Mlle Marot ne fut que légèrement contusionnée. Mais le soldat Marot était sans connaissance. Transporté chez ses parents, il fut pris d'une fièvre violente et délira sans cesse. Son état est grave.

### KASTELLNEVEZ

Automobile et train. — Mardi, M. le docteur Le Gall revenait de voir un malade lorsqu'un passage à niveau situé sur la route de Plounevez, près la gare de Châteauneuf, son automobile fut prise en écharpe par le train de Carhaix. La voiture, traînée sur un parcours de plusieurs mètres, fut mise hors de service. M. Le Gall n'eut aucun mal et son garçon s'en tira avec quelques légères contusions. Nous félicitons M. le docteur Le Gall d'avoir si heureusement échappé à un accident grave.

Blessures et fuite. — Auguste Lollier, 24 ans, cultivateur à Spézet, revenait en voiture de la foire de Châteauneuf, lorsqu'il renversa Pierre Quéau, qui fut blessé. Lollier fuyait son cheval et disparut. Le tribunal le condamne à 50 fr. de dommages intérêts et 100 fr. d'amende.

### COLLOREC

Mort de congestion. — Le décès de Charles Moreau, 67 ans, tonnelier à Belle-Vue, en Collorec, paraissant suspecte, la gendarmerie se rendit sur les lieux accompagnée de M. le docteur Le Gall, de Châteauneuf, commis par M. le juge de paix pour examiner le cadavre. De l'examen du docteur il résulte que Moreau, qui la veille était en état complet d'ivresse, a succombé à une congestion due à l'alcool.

### GOURIN

Accident mortel de chemin de fer. — Le train qui part de Rospenden à 5 heures arrivait en gare de Kerkibet à 5 h. 45 et après les formalités d'usage, se mettait en marche pour Gourin; l'on ne sait encore comment, un sabotier, Louis Kervé, âgé de 22 ans, employé chez M. Treussard fut pris par le train et eut le bras droit broyé à la hauteur de l'épaule, et resta sur la voie, sous la pluie, pendant son sang pendant près de deux heures. Un cantonnier l'aperçut enfin et chercha du secours. L'on transporta le malheureux dans l'atelier de son patron, il était dans un état comateux. Le train qui part de Gourin à 7 h. 45 apporta à Kerkibet le malheureux qui avait été causé par l'autre train et lorsqu'il arriva à Guiscriff (chasse bizarre il n'y a pas de téléphone à Kerkibet) que le conducteur du train put téléphoner au chef de gare inspecteur de Gourin. M. Savant, le sympathique chef de gare, alla aussitôt chercher le docteur Hervéou, et tous deux partirent en voiture, sous une grande pluie, pour Kerkibet. Ils arrivèrent trop tard, le malheureux jeune homme avait succombé pendant qu'on le transportait chez M. Treussard, son patron, qui habite à 100 m. de la gare.

Dans les écoles. — Le ministre de l'Instruction Publique vient d'accorder une concession de matériel scolaire aux écoles communales de Gourin.

## Kerne-Izel

GOUEZIC

Représentation bretonne. — Dimanche, au patronage Saint-Louis, a été jouée la pièce bretonne *Ar Menel Laër*, et chanté le *Sao Breiz Izel*. Félicitations.

## Treger

BEAR

Trois enfants brûlés dans leur lit. — Au village de Penbelec, commune de Bégard, Mme Leguenn, ménagère, s'était absentée vers 7 h. 30 après avoir couché ses enfants. Quand elle revint une heure plus tard, elle aperçut une épaisse fumée se dégageant de sa maison.

Le feu s'était déclaré chez elle et, quand on put pénétrer à l'intérieur de son logis, on trouva ses trois enfants, âgés de sept, cinq et un an, complètement carbonisés dans leurs lits.

## Smened

AR FAOUET

Bretonne en fâcheuse posture. — Dans les complications ou acteurs de la bande tragique Bonnot et Garmier, dont le procès se déroule à Versailles, se trouve impliquée une Bretonne, la fille Marie Le Clech, née en 1891 au Faouët (Morbihan) Celle-ci était

la maîtresse de Mège, l'un des bandits en auto. Elle est accusée de complicité de vol et recel.

## Une fois venue la vieillesse

par quel moyen assurez-vous votre existence, si les économies amassées jusqu'à sont insuffisantes pour vous faire vivre ? Vous faudra-t-il courir les risques des placements qu'on dit avantageux mais qui n'offrent ordinairement aucun repos ?... Il n'y a pas d'autre moyen que de vous constituer une rente viagère qui vous garantira jusqu'au décès un revenu pouvant atteindre de 7 à 15 0/0, selon l'âge.

Pour obtenir ce résultat en toute sécurité ne traitez qu'avec une Compagnie d'assurances ancienne et de tout premier ordre, comme « Le Phénix » (entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), dont les garanties dépassent 423 millions et qui n'a cessé d'être désignée par les tribunaux pour la constitution de rentes viagères.

S'adresser au Siège social, à Paris, rue Lafayette, 33, ou aux Agents généraux, notamment à M. Auguste Croc, à Carhaix.

## LES BRETONS EMIGRES

PARIS

Le Banquet Le Fur. — On nous écrit : Le Docteur Le Fur avait fixé le banquet du Breton de Paris au samedi 1 février, au Palais des Fêtes, rue St-Martin. 350 convives y assistaient, dont une dizaine de Bretons connus, MM. Le Fur, de l'Estourbeillon, de Carfort, de Carné, Ch. Daniellou, E. Le Mouel, Anatole Le Braz, et Charles Le Goffic, qui est arrivé en retard. Monsieur Le Braz, s'est excusé de se trouver là. Depuis longtemps, dit-il, il était harcelé par le Docteur. Il avait accepté au commencement de septembre, avant... l'institut et son refus d'en faire partie. Enfin, il est venu pour tenir un engagement.

Et comme M. Le Mouel demandait contre certains abstentionnistes des mesures d'excommunication, Le Braz répondit spirituellement, « qu'au lieu de verrouiller les portes d'entrée il était plus prudent de ménager des portes de derrière pour Bretons qui se ravissent... »

A l'issue du banquet, on procéda à la consécration de la bannière dite des Bretons de Paris, que le Penitern devait solennellement présenter. Mais le Penitern Durocher avait une indisposition... fortuite, et ce fut le Marquis de l'Estourbeillon, avec comme diacre, un vieux Breton, M. Ségalen, qui procéda à la cérémonie. M. Ségalen, entonna la *Marsellaise Bretonne* de Durocher. Puis, le Docteur fut porté en triomphe autour de la salle.

Le menu du banquet organisé par le Dr. Le Fur était très... suggestif. Sous la bannière, deux Bretons recevaient avec effusion... entravée qui traîne à son bras un miché en... chupen.

Un boston a suivi le banquet et a duré toute la nuit. En résumé, partie de plaisir ravissante et aussi peu bretonne que possible.

Pour fêter Polpot. — Pour fêter le peintre breton Polpot, nommé commandeur de la légion d'honneur, le *Moulin à sel* a consacré sa 40<sup>e</sup> réunion. De nombreux Bretons y assistaient, notamment, MM. Le Braz, Dayot, Maufra, Sébillot, Durocher, Hallais-Evans, Dr. Conan, Le Rouzic, Marc Leclerc, Paul Diversé, dont on célébrait aussi les palmes académiques.

## Un Criterium

L'importance des RENTES VIAGERES réalisées par une Compagnie d'Assurances, est le meilleur criterium du crédit dont elle jouit auprès du public.

La Compagnie d'Assurances Générales sur la Vie (Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat), 87, rue de Richelieu, à Paris, la plus ancienne des Compagnies françaises, paie annuellement plus de 53 millions d'arrérages, soit à elle seule à peu près autant que toutes les autres Compagnies françaises réunies; son fonds de garantie est de 935 millions (entièrement réalisés) et dépasse de 250 millions celui de toute autre Compagnie française.

Envoi gratuit de notices et tarifs sur demande adressée soit au siège social de la Compagnie, 87, rue de Richelieu, Paris, soit à l'un de nos représentants dans les départements, notamment à Messieurs LUNVEN et DE LESELEUC, agents à CARHAIX.

Occasion à vendre Bouteilles vides pour cidres et vins, telles que : Vichy litre, Saint Galmier, Champenoises, 1/2 Champenoises, Bordelaises de 75 centilitres. — Prix très modérés — S'adresser : CLARLO, 148, rue de la Vierge, BREST.

## Société Générale

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France Capital : 500 millions de francs Bureau à MORLAIX. PLACE CORNIC. TÉLÉPHONE 38 Bureau de Carhaix 23, rue Fontaine - Blanche, 23, ouvert tous les samedis, et jours de foire.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE possède 930 agences en France et à l'Etranger, et des correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Ouverture de Comptes Courants et de Dépôts à Intérêts; Prêts aux agriculteurs (période d'embauche); Ordres de Bourse (France et Etranger); Souscriptions sans frais; Escompte et Encaissements des Effets de Commerce sur la France et l'Etranger; Avances sur Marchandises et Connaissances; Billets et lettres de Crédit circulaire; Escompte et Encaissements de tous coupons; Avances sur titres; Change de Monnaie et Billets étrangers; Garantie contre les risques de remboursements au pair; Garantie contre les risques de non vérification des tirages; Renseignements divers.

FOENN mad ha sech, foenn tirrihan ha foenn mad prad, da werza dustu en bourk Karnoel. Gouler-kelou digant ar journal.

# HERNIE

VARICES, CHUTES de MATRICES DÉPLACEMENTS des ORGANES

La méthode Edouard (de Paris) est la plus moderne. Sans rival au monde, elle est la seule pouvant assurer la guérison.

Mar zeuz eur walen hag a wask lapial labourerien an douar, an *Diskenn Rouellou* eo. Re niverus eo siwaz ar viktimou euz ar chlenved-ze, pere a echu o buez en poanion ar moutadur bouellou. Gwir eo e vezont bet soagnet en desped d'ar rezon vad ha touellet gant galouperien.

Dre-ze eun dever eo d'eomp rei kelou d'hon lennerien penoz an Aot. EDOUARD ar spialist euz a Bariz brudet var an diskenn bouellou, a dremeno hebdaal. Anveet eo en hon bro dre ar *millierou pareansou* an euz gret dre e *zoare nevez*, pehini a lak an diskenn bouellou da vond kuit en eun neubeud mizio heb a ve red paouez labourat.

Ar breuven a ze, gwelloc'h a ze, gwelloc'h eged promesaou, eo an testenlou-ma a zeu da hirraat ar vanden.

« Pijout a ra d'in rei kelou d'oc'h penoz ma e bugel bennoz d'ho kuzul, a ze bel iac'heot en e chouch miz euz eur gwall diskenn bouellou. Me ho trugareka hag a ro urz d'oc'h da voulla ma lizer evel ad komend a zouff d'an em erbedi ouzoel d'oc'h ».

BALANAN, e Sant Elar, Ploudaniel.

« Eun dever eo d'in kemenn d'oc'h eo asat d'in krenn euz ma daou diskenn bouellou e bennoz d'ho *Touare burzudus*. Eirus ou da veza anavezet alenoc'h, rag rontet ho peuz d'in ar vuoz, ne oun ken evel oher n'etra. » Kroidit em anouadogz vad hag ombanñ va 2 lizer evel lavarot d'ar ro a chousou ober e evelon, mond d'ho kaout ! » Mourz 1912.

AR BARS, Stanislas, e Sant-Meen, Ploudaniel.

Tud gwasket gant diskenn bouellou, na vezit ket trompet. Hepten an *Doare Edouard* a eall gwellaat d'oc'h. Disprist falz promesaou ar chos spialistad ze pere a veul sternadou dic'hizet a bell zo. An Aot. Edouard euz Pariz a zeu e huan d'hon bro. Bet an euz eun diplom a enor evoid e labour. Meritout a ra ta ho klan, hag alia a reomp ac'hanoc'h da vond d'hen gwelad da :

Lesneven, lun 10 a viz c'hovever, Hôtel des 3 Piliers.

KERAEZ, meuz 11, Hôtel de France, Landivisio, mercher 12, Hôtel du Commerce Pont n'Abad, iaou 13, Hôtel du Lion d'Or. Kemper, gwener 14, Hôtel du Commerce. Landerne, sadorn 15, Hôtel de l'Univers. Brest, sal 16, Hôtel Moderne. Guitalmeze, lun 17, Hôtel de Bretagne A. EDOUARD, 140, bd Richard Lenoir, Paris.

Les Maladies d'ESTOMAC et NERVEUSES chez l'HOMME et chez la FEMME

Maladies de MATRICE HERNIES

Le Docteur Gérard, le Spécialiste bien connu de Paris, 76, Rue de Maubourg, l'auteur de la Méthode ORTHOSPLANCHIQUE, la seule qui assure la cure radicale de la HERNIE sans opération et sans sucrion en quelques jours et sans médication internes, des Maladies de Matrice, des Maladies de l'Estomac et des Nerveux, même les plus anciennes et les plus rebelles à tout traitement et régime, donnera ses consultations à :

Saint-Malo, vendredi 14 février, Hôtel de l'Univers.

Loudéac, samedi 15 février, Hôtel de France.

Plérinel, dimanche 16 février, Hôtel de Bretagne.

Penitivy, lundi 17 février, Hôtel de France.

Paimpol, mardi 18 février, Hôtel Continental.

Breons, mercredi 19 février, Hôtel des Voyageurs.

Dinan, jeudi 20 février, Hôtel de Bretagne.

Montfort-sur-Meu, vendredi 22 février, Hôtel Jolly.

Plancoët, samedi 22 février, Hôtel des Voyageurs.

Lamballe, dimanche 23 février, Hôtel du Commerce.

Lesneven, lundi 24 février, Hôtel de France.

St Pol de Léon, mardi 25 février, Hôtel

Etudes de MM<sup>rs</sup> IL GASSIS, avoué, à CHATEAULIN et LE DILASSER, notaire à Huelgoat.

**A VENDRE** par licitation le Vendredi 21 Février 1913, à 1 h. 30 du soir, en l'étude de M<sup>re</sup> LE DILASSER, Immeubles en BERRIEN, en 3 lots, avec faculté de réunion après adjudications partielles.

Mise à prix : 1.950 francs

**A VENDRE** le Vendredi 21 Février 1913, à 1 h. 30 du soir, en l'étude de M<sup>re</sup> LE DILASSER, Immeubles en 28 lots, composés comme suit.

1. — 8 premiers lots au lieu du Mexy, en BERRIEN, comprenant maisons, bâtiments, dépendances, terres labourables et terres, sur mises à prix de ..... 3.100 francs

2. — 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> lots, aux dépendances du bourg de BERRIEN, comprenant édifices et terres, sur mises à prix de ..... 3.900 francs

3. — 13<sup>e</sup> lot, au village du PAULIC, un champ, mise à prix ..... 1.000 francs.

4. — 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> lots, terres à KERMARIA, mise à prix ..... 1.000 francs.

5. — 16<sup>e</sup> lot, labour à TREUSQUILLY, mise à prix 500 fr.

6. — 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> lots, à TILIBRENOU, terres, mise à prix, 1.500 fr.

7. — Du 21<sup>e</sup> au 28<sup>e</sup> lots, terres à KERMARIA, mise à prix, ..... 3.700 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>re</sup> LE DILASSER, 1.3.

**VENTE** judiciaire, en la mairie de Scrignac le vendredi 28 février 1913, à deux heures du soir, d'une **Petite Propriété Rurale**, à Kerkloch, en SCRIGNAC, louée 420 fr. à Bougonnac. Mise à prix : 7.000 fr. S'adresser à M<sup>re</sup> LE DILASSER, 1.3.

Etude de M<sup>re</sup> LE COZANNET notaire à MAEL-CARHAIX.

**A Vendre** le Dimanche 9 février 1913 à 2 heures, salle de la Mairie, bourg de TREBRIAN, une maison à étage avec cour, jardin et pré. Cette maison sert actuellement de maison d'école pour les filles.

Mise à prix : 4.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>re</sup> LE COZANNET, notaire, ou à M. Le Guern, maire de Trebrian.

**A VENDRE** par adjudication volontaire le Jeudi 20 Février, à 2 heures, d'immeubles en PAULE, au village de SAINT-AMAND, en 5 lots, avec faculté de réunion et comprenant maison, courtil et terres de diverses natures.

Fermier M. Couchevellou.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>re</sup> LE COZANNET

**A VENDRE** par adjudication volontaire le Jeudi 20 Février 1913, à 2 h. 42, en l'étude, en MAEL-CARHAIX, au village de Kermorvan, immeubles en 3 lots, avec faculté de réunion.

Fermier M. Yves Hervieu.

Etude de M<sup>re</sup> Paul LE BOUAR notaire à GOURIN, docteur en droit.

**A VENDRE** en l'étude, le jeudi 6 mars 1913, à une heure.

Une jolie propriété rurale

au village de Roz an ohen, en la commune de SAINT, d'un revenu actuel de 355 fr.

A profiter à compter du 20 septembre 1915.

Mise à prix : 8.000 fr.

**Un bon remède pour la gorge**

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, les fatigues de la voix, les engorgements, les picotements de la gorge, la toux sèche, d'irritation, faites usages des tablettes du docteur Vatel. — Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. BERNIER, rue des Lions, 11, à Paris.

**"Au Bon Marché"**  
**V<sup>ve</sup> JOURDREN**  
9, Rue Général Lambert  
**CARHAIX**

**Chaussures d'Hiver**

Madame V<sup>ve</sup> JOURDREN prévient sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir ses marchandises pour la Saison d'hiver : Bottines fourrées, Sabots, Chaussons, etc.

Elle a également un grand choix de Souliers de Chasse imperméables ainsi que Jambières et Molletières.

Un choix de Bonnetterie et Mercerie.

**NERZ -- IEC'HED**

**D'AR VUGALE**

**Gwin an Tad Debreyne**

**Prientet er Grande-Trappe**  
**MORTAGNE (Orne)**

Leun a fosfat, gwin an Tad Debreyne, medisin an Trap Vraz, a zikour ar vugale en o chresk, a ro d'ar grennardet korf, iec'hed, ha nerz, ha d'ar re goz krenvadurez.

**AL LITRAD : 14 REAL**

Dépôts en Apotikerezoù :

**BARON, Keraez**  
**CHEVALIER, Gourin**  
**PEYSSON, Rostrenen**  
André ha Lemonnier, BREST ; Lazennec, KASTELLIN ; Béasse, AR FAOUET ; Coeff, MONTELOUEZ ; Guillo, PONTKROAZ ; Habrial, KEMPERLE ; Ladouco, KEMPER ; Chapel, KASTELL-POL.

**POUR FAIRE PONDRE LES POULES**

**SANS INTERRUPTION**

même par les plus grands froids d'hiver

**2500 ŒUFS**

paran pour 10 poules

Méthode certaine.

Nombreuses attestations.

NOTICE très intéressante gratuite et franco donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat et d'éviter ainsi que de guérir toutes les maladies des poules. Ecr. :

Constant BRIATTE, Aviculteur à PREMONT (Aisne)

**ÉLIXIR d'Armorique**

**EN VENTE PARTOUT**

**Grande Liqueur Bretonne**

**DISTILLERIE A LANNION**

Vente chez tous les négociants

Neb en douz c'hoant da vevir hir,

Mach'evs douz an Elixir

Gret en Lannion-en-Arvor

Gant Warengom en pob enor.

BOUADÉC.

**Le petit manège N°4**

**TANVEZ**

est idéal pour l'action de tous instruments de ferme :

.....moulin à pommes.....

.....broyeurs d'ajoncs.....

.....hache-paille.....

.....coupe-racines, etc.

Il est aussi d'un prix avantageux

**Emile TANVEZ - GUINGAMP**

Demandez les Catalogues

aux Usines hydro-électriques

de la TOURELLE & de PONT-ÉZER

**GUINGAMP**

L. Girant - François JAFFRENNOU

Carhaix, Imprimerie du Peuple

**Demandez partout le**

**QUINQUINA BRETON**

**NANTES**

Pour légalisation des signatures ci-contre

**AVANT**  
de faire  
vos commandes

**Paille**

**Pressée**

**et de**

**Pommes**

**à**

**Cidre**

demandez prix

à la maison

**LE BRAS,**

**frères**

**PLOUNÉRIN C. d'N.**

**Teinturerie Le Bihan - Rolland**

13, rue de Brest, 13 (près la Poste)

**MORLAIX**

Madame Veuve ROLLAND a l'honneur de pré-

venir sa nombreuse clientèle qu'elle vient

d'installer une **SUCCURSALE**

**CHEZ**

**Mesdames Gourlaouen**

**Repasseuses**

**Rue Gaspard-Mauviel Carhaix**

Le travail y sera comme par le passé soigneuse-

ment fait et à des prix très modérés.

Les ports de colis seront tous à la charge de la teinturerie

**- Nettoyage à sec et hygiénique -**

**- Teintures en toutes nuances -**

**Désinfection des Vêtements et Locaux**

**Automobiles -- Moteurs Agricoles**

**Matériel de Battage**

**MOTO-BATTEUSE brevetée S. G. D. G. (modèle déposé)**

Sans concurrence sur le marché

**DEMANDEZ NOS PRIX**

**CORRE & C<sup>ie</sup>** constructeurs, RUEH (S.-et-O.)

**NOUVELLE USINE près la gare GUINGAMP (C.-du-N.)**

**Les Écrémeuses Centrifuges MÉLOTTE**

Sont de construction entièrement française

**ELLES SONT LES MEILLEURES DU MONDE**

Installations complètes de Laiteries

**Barattes, Barattes-Malaxeurs, Malaxeurs**

**GRAND PRIX \***

Expositions Universelles

Paris 1900, Liège 1905, Bruxelles 1910, Roubaix et Turin 1911

Hors Concours, Membre du Jury

**ED. GARIN** Ingénieur-Constructeur

**CAMBRAI (Nord)**

**REPRÉSENTANTS :**

Machines Agricoles,

**à CARHAIX (Finistère)**

Mécaniciens,

**LE GALL, à GOURIN (Morbihan)**

Machines Agricoles,

**A. LE ROCH, à CALLAC (C.-du-N.)**

**CATALOGUE DÉTAILLÉ SUR DEMANDE**

**LACTINA SUISSE**

**ALIMENT COMPLET POUR VEAUX & PORCELETS**

Médaille d'Argent, Exposition Universelle Paris 1900

Médaille d'Or, Exposition Universelle Liège 1905

Médaille d'Or, Exposition Internationale Milan 1906

GRANDE ÉCONOMIE SUR LE LAIT NATUREL. — 25 ANS DE SUCCÈS

FRANÇOIS BRUNNER, Fabricant — LYON

Usine détruite. Place des Charpentes

ANDE DÉPOSITAIRES POUR CANTONS NON CONCÉDÉS

dépôt chez M<sup>re</sup>.

**IMPRIMERIE DU PEUPLE**

**CARHAIX — 14, Avenue de la Gare — CARHAIX**

**F. Jaffrennou**

Spécialité de Lettres de Mariage et de Deuil

Livrées de suite

Publications et Volumes en tous genres

Lois et Arrêts pour débits de boissons

**LES PUIITS**  
Ouverts sont Couverts  
les POMPES de tous systèmes, TREUILS, BOURRIQUETS  
sont supprimés par  
**le DESSUS DE PUIITS DE SÉCURITÉ**  
ou Élévateur d'Eau à toutes profondeurs  
Système **L. JONET et C<sup>ie</sup>** à RAISMES-  
LEZ-VALENCIENNES (Nord) Prix 150 Francs  
NOMBREUSES RÉFÉRENCES — FONCTIONNANT À PLUS DE 100 MÈTRES  
Sur demande, envoi franco du Catalogue  
— ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS —

**RHUY'S**  
**Saint-Armel**

**GRANDE MARQUE**

**« HORS CONCOURS »**

**MEMBRE DU JURY**

Premier prix — Premier prix

Paris 1910 — Paris 1910

MEDAILLE d'OR — Diplôme d'honneur

Après et avec votre café

demandez un

**Saint-Armel**

Le plus fin des digestifs

Exigez la bouteille d'origine

Marque uniquement

vendue en bouteille

Evid gori mad ma fred

Eur voutallad jistr zo red ;

Evid poaza ma moren

Kargit a win ma gworen ;

Evid kosla ma c'hlafe

Rhuy's Saint-Armel d'in-mo.

FINEVLAZ

**LES MALADIES DE LA FEMME**

La femme qui voudra éviter les Maux de

tête, la Migraine, les Vertiges, les Maux de

reins qui accompagnent les règles, s'assurer

des époques régulières, sans avance ni retard,

devra faire un usage constant et régulier de la

**JOUVENCE de l'Abbé Soury**

De par sa constitution, la femme est sujette

à un grand nombre de maladies qui provien-

nent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne

sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent.

Toute femme soucieuse de sa santé doit, au moindre ma-

laise, faire usage de la **JOUVENCE**, qui est composée de

plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de réta-

blir la parfaite circulation du sang et décongestionner les

différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même

coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibromes, Tu-

meurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies,

Perles blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans

compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs,

qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour

d'âge, la femme devra encore faire usage de la **JOUVENCE**

pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements,

et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui

sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si

longtemps.

La **JOUVENCE de l'Abbé Soury** se trouve dans

toutes les Pharmacies. 3 fr. 50 le flacon, 4 fr. 10 franco gare.

Les trois flacons 10 fr. 50 franco, contre mandat-poste adressé

à **MA<sup>re</sup> D<sup>re</sup> LONTIER**, pharmacien, 4, place de la Cathédrale, Rouen.

(Notice et Renseignements confidentiels gratuits)

En vente : Pharmacie BARON, Carhaix.

Pharmacie LE CHEVALIER, Gourin.

Pharmacie ALAIN-LAGEAT, Lannion.

**Machines à tricoter**

POUR TOUS TRAVAUX

**MME CORBEL**

12, rue Gambetta, 12

**MORLAIX**

Maison de confiance

vendant le meilleur marché

de la région et faisant gratuitement

un apprentissage sérieux.

Ti a fianz lec'h a werzer gwelloc'h ma

c'hadourez ha marc'hadmatoc'h evid e

c'heariou braz.

**HORLOGERIE BIJOUTERIE**

Machines à Coudre Armes et Fournitures de Chass

**LE GOADET, CALLAC**

D'importants Agrandissements ont fait de cette ancienn

Maison la mieux assortie de la Région du Centre.

**GRAND CHOIX D'ARTICLES POUR MARIAGES**

**BAGUES — ALLIANCES — MONTRES — PENDULES**

**RÈVEILS — HORLOGES — GARNITURES de CHEMINÉE**

**Ecrémeuses "DOMO"**

**LA PLUS PARFAITE**

**LA PLUS DOUCE**